

CHARTRE DU MEMBRE DU TENNIS CLUB BRESTOIS



Afin de permettre une utilisation plus efficace et plus conviviale des équipements du TC Brest, le bureau a décidé de mettre en place une charte de l'utilisateur.

Cette présente charte devra être signée par chaque adhérent en début de saison avant que le club n'active sa carte d'accès.

En tant que membre du Tennis club brestois, je m'engage à :

1. Réserver sur TEN UP (le site de réservation) pour toute occupation d'un terrain en indiquant le nom de mon partenaire.
2. Occuper le court réservé et non un autre.
3. Annuler la réservation sur TEN UP en cas d'impossibilité de jouer.
4. A ne pas prêter mon badge d'accès individuel à une personne extérieure au TCB.
5. Respecter les horaires de réservation et laisser le terrain libre à l'heure prévue si d'autres utilisateurs ont réservé le terrain.
6. Réserver au maximum 1.5 heure consécutive sur TEN UP (3 fois 1/2 heure consécutives, non espacées de créneau libre).
7. Contacter le secrétariat pour obtenir une réservation de 2 heures pour les matchs du championnat individuel.
8. Passer la traîne, arroser le terrain et passer le balai sur les lignes à la fin de chaque utilisation des terrains en terre battue.
9. Ne pas utiliser les terrains extérieurs s'ils sont trop humides afin d'éviter leur dégradation.
10. Ne pas laisser les portes d'accès aux courts ouvertes.
11. Signaler au secrétariat tout problème technique (tuyau d'arrosage, filet, etc.) afin que le TCB puisse résoudre le problème au plus vite.

Le TCB se réserve le droit d'effectuer des contrôles d'utilisation de TEN UP et des infrastructures, d'avertir l'adhérent et de prendre les dispositions qu'il jugera adaptées en cas de manquement répété aux règles de cette charte (exclusion temporaire ou définitive).

NOM :

DATE :

SIGNATURE :